LE PAS DE CHARGE

AU LIEU

DE LA RETRAITE.

CONVENTION NATIONALE,

Vous avez vingt fois renouvellé le serment de mourir à votre poste. Où courez-vous ?

A quels dangers laissez-vous la France en proie ? Tandis que ses récoltes sont épuisées ; que les approvisionnemens des années précédentes ne sont pas soldés ; que ceux de l'année courante demandent une extrême activité de votre part, pour suffire à la moitié du besoin, à la ration restreinte ?

Vous me direz que la confiance qu'on vous portait chancelle ; que vos divisions affaiblissent dans vos mains le pouvoir protecteur de la société ; et que vous croyez

remplir un devoir en la remettant en des mains peut-être plus unies et plus heureuses.

Ce sont les ennemis de la République qui, pour échapper à votre justice, ont semé et fait germer chez vous cette opinion.

Elle a un côté séduisant. Elle aurait des conséquences affreuses.

Sans doute, il faut faire cesser vos divisions ; il faut vous animer d'un même esprit ; il faut vous régénérer ; il faut vous renouveller. Mais la forme d'exécution de cette opération nécessaire, est-elle indifférente ?

Vous renouveller, doit-ce être fuir ? doit-ce être abandonner la nation, et la laisser pendant trois mois sans gouvernement, au milieu de la guerre, après le commencement de la campagne, lorsque les finances sont en désordre, et tous les besoins exagérés ?

Un gouvernement qui sort, n'a plus de pouvoir. Un gouvernement qui arrive,



n'a ni lumières, ni expérience. Il n'est au courant de rien.

Les puissances qui traitaient avec vous, continueront-elles les négociations vis-à-vis d'un corps législatif qui s'en va, pour n'en être pas plus avancées quand l'autre corps législatif sera installé? Ajournerez-vous la paix?

Les armées ne sauraient être vêtues, chaussées, nourries, que par les soins d'un pouvoir exécutif qui fasse obéir sans cesse les corps administratifs, qui stimule sans cesse les agens de toute espèce; le seront-elles quand tous les corps administratifs et vous, n'aurez plus qu'une autorité mourante, et lorsqu'on ne s'occupera plus que de vos successeurs? Ajournerez-vous l'entretien des armées et le succès de la guerre?

Les mesures prises pour retirer les assignats, pour réaliser et spécialiser leur gage, pour relever le crédit, pour vous donner les moyens de soutenir les dépenses militaires, pour assurer le paye-

ment de la dette nationale garantie par l'honneur français, pourront-elles être effectuées, quand on ignore quel gouvernement succédera au vôtre, quelle nouvelle constitution pourra nous apporter la nouvelle législature, et quels traités elle trouvera bon de signer? Ajournerez-vous les finances?

Les arrivages qui nourrissent la ville centrale ne peuvent avoir lieu que par des travaux multipliés, et par la plus grande fermeté dans l'exécution des loix. Peut-on les espérer de ceux qui ne pensent qu'à la retraite, et qui par-là perdent la faculté d'imprimer à la loi cet imposant caractère qui ne permet pas de songer à lui donner la moindre inflexion? Ajournerez-vous la subsistance de Paris? En ajournerez-vous seulement l'opinion?

Et le corps qui vous succédera, composé des jacobins sanguinaires du midi, des catholiques de la ci-devant Bretagne, des royalistes de la Vendée, des prudens de la Seine-inférieure, des républicains

du reste de la France, sera-t-il plus uni que vous? Ses divisions seront-elles moins enflammées? Son inexpérience n'aggravera-t-elle pas tous les maux? Ne ralentira-t-elle pas tous les remèdes?

Aura-t-il à l'instant un bon comité de la guerre, un bon comité des relations extérieures, un bon comité des approvisionnemens, un bon comité de sûreté générale, un bon comité des finances?

Vous avez dans votre sein quelques coupables; des tyrans qui vous asservirent; des complices de tyrans qui vous paralysent. Faut-il, à cause d'eux, renvoyer tous les gens de bien, tous ceux qui sont devenus capables d'affaires?

Imitez la nature, qui renouvelle tout partiellement.

En ordonnant que vous serez remplacés, décrétez en principe, que ni vous, ni vos successeurs, ne le serez jamais que par quart. C'est l'unique moyen d'empêcher que chaque corps législatif n'enfante une nouvelle révolution.

Il n'y a que le crime, avide de révolutions, qui puisse insister pour que les législatures se renouvellent en masse.

Français, et vous Représentans, regardez autour de vous. Deux millions de nos concitoyens morts, les plus habiles et les plus vertueux égorgés, vingt milliards de nos richesses brûlées, ravagées, dissipées, n'attestent que trop que nous avons assez de révolutions!

Pour que la volonté du peuple soit en tout respectée, pour que son vœu soit completlement satisfait, demandez lui d'autoriser ceux qu'il aura nouvellement honorés de sa confiance, à se réunir à vous pour déterminer avec vous, par le scrutin, ceux qui devront leur céder la place. Et que la même forme soit suivie jusqu'à ce que l'ancienneté seule décide l'ordre du départ.

Par cette voie, et par cette voie seulement, vous redeviendrez un corps homogène, et selon l'apparence, un corps vertueux; car la majorité d'entre vous peut faire le bien; elle peut nous tirer de péril;

elle peut sauver l'état. La majorité d'entre vous mérite le respect.

Elle ne le méritera plus, si elle abandonne en totalité le timon des affaires, si elle laisse un moment la nation sans autorité publique, si elle quitte en masse, avant que la nouvelle constitution ait été essayée ; si elle livre le service des armées, le travail des affaires étrangères, les payemens de la trésorerie, et les soins que demande le pain quotidien du peuple, à la négligence inévitable d'une législature en marche de retraite, à l'inhabileté d'une législature novice.

Ne vous rendez point coupables de ce délit. Vous répondriez à Dieu et aux hommes, de la perte de la République, de tous les malheurs de la patrie. Et ce serait alors que, tôt ou tard, vous seriez tous punis, même sans injustice, des fautes et des crimes qui n'ont été commis que par quelques-uns d'entre-vous.

De l'Imprimerie de DU PONT, rue Helvétius.

194